

Monsieur Manuel VALLS
Premier ministre
57, rue de Varenne
75007 Paris

Paris, le 19 janvier 2016

Monsieur le Premier ministre,

Le Président de la République a présenté le 18 janvier au Conseil Economique, Social et Environnemental, ses vœux aux acteurs de l'entreprise et de l'emploi. Il a notamment annoncé à cette occasion des mesures d'urgence en direction des entreprises et des demandeurs d'emploi. Chacune de nos organisations a pu s'exprimer sur ce plan mais certains aspects nous paraissent justifier une démarche commune.

Nos entreprises sont engagées au quotidien dans le développement d'emplois de proximité non délocalisables qui contribuent au développement du lien social et à la vitalité des territoires. Nos branches professionnelles mettent en œuvre des politiques de formations ambitieuses en phase avec les évolutions de nos métiers et débouchant sur des emplois.

Nous sommes, dans ce cadre, directement concernés par les axes du programme de formation présenté par le Président de la République en direction de 500 000 demandeurs d'emplois. Nombre de nos secteurs d'activités sont en tension et nous aurons des besoins importants dans les dix prochaines années notamment pour faire face aux évolutions démographiques et socio-économiques, anticiper les métiers de demain dans de nombreux domaines comme le numérique, le collaboratif, l'économie verte.

Pour toutes ces raisons, il nous semble légitime et nécessaire de participer au séminaire qui sera organisé au début du mois de février autour des partenaires sociaux, des régions et de l'Etat pour travailler sur les modalités de mise en œuvre de ce programme.

Plus largement, nous regrettons que nos organisations ne soient pas impliquées à leur juste place dans les négociations nationales interprofessionnelles avec des effets parfois préjudiciables aux intérêts de nos entreprises, encore récemment sur le temps partiel, les dispositions légales de la formation professionnelle ou la mise en œuvre de la complémentaire santé obligatoire dans les entreprises. Il nous semble que la méthode pourrait être amendée dans le sens d'une plus grande efficacité afin d'impliquer l'ensemble des secteurs économiques en amont de la transposition législative des accords. Faut-il rappeler que 30% du salariat de notre pays n'est pas représenté dans ces négociations ?

La loi du 5 mars 2014 a créé un statut particulier d'organisation multiprofessionnelle en instituant un dialogue formel avec les organisations patronales interprofessionnelles à l'ouverture de négociations d'accords et préalablement à leur conclusion. Ce statut est une avancée majeure, mais il nous paraît encore insuffisant pour agir dans le cadre de la défense des intérêts de nos entreprises et de nos salariés.

Certes, la consultation par les employeurs représentatifs au niveau interprofessionnel animée par le Medef existe et nous saluons le respect de cette consultation. Mais elle n'est pas suffisamment opérante et ne nous permet pas d'agir sur les termes du compromis.

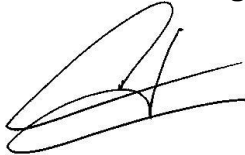
Il nous paraît en effet primordial, alors que les partenaires sociaux interprofessionnels réfléchissent actuellement à une évolution des conditions d'exercice de la négociation, que les secteurs multiprofessionnels que nous représentons soient davantage partie prenante. Le travail parlementaire s'en trouverait facilité et les lois plus rapidement promulguées, au bénéfice de nos concitoyens.

Nous formulerons dans les prochains jours des propositions dans ce sens à la Ministre du Travail dans le cadre de la loi qu'elle défendra à partir du mois de mars au Parlement.

Nous souhaiterions vous rencontrer afin d'évoquer avec vous l'ensemble de ces sujets.

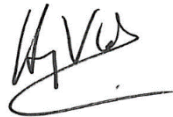
Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Premier ministre, en l'assurance de notre haute considération.

Michel Chassang

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Président de l'UNAPL

Hugues Vidor

A handwritten signature in black ink, featuring a prominent 'H' and 'V' followed by a long horizontal stroke.

Président de l'UDES

Xavier Beulin

A handwritten signature in black ink, characterized by a large, sweeping loop and a long horizontal stroke.

Président de la FNSEA